

POLITIQUE D'UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES (PUDP)

1. Définitions

Données ou Données Personnelles : désignent des informations permettant d'identifier directement ou indirectement une Personne Concernée.

Personnes Concernées : désignent les utilisateurs particuliers et professionnels de la Plateforme, ainsi que les tiers déposant un avis sur un professionnel dont SMOUKY Traite les Données.

Plateforme : désigne le site Internet accessible à l'adresse www.smouky.fr et la plateforme web adossée audit site, édités par SMOUKY.

Responsable du Traitement : désigne la personne (physique ou morale) qui détermine pourquoi le Traitement de Données Personnelles est mis en place (ses *finalités*) et comment (ses *moyens*).

SMOUKY : désigne EUROTENS, société par actions simplifiée immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Vannes, sous le numéro 910 897 305, domiciliée au 3 le kergoff, 56250 SULNIAC.

Traitement / Traiter / Traite : désigne un ensemble d'opérations faites sur une Donnée Personnelle, tels que la collecte, l'accès, la consultation, l'utilisation, la conservation, la suppression.

2. Présentation de SMOUKY

SMOUKY est une société française qui édite une Plateforme d'appel d'offres permettant, notamment, à des particuliers rencontrant un besoin de dépannage, désireux de réaliser des travaux, et de concrétiser un projet immobilier de mettre en concurrence des professionnels compétents afin d'obtenir des devis pour leur projet et de mettre en relation les particuliers avec ces professionnels.

L'objectif de SMOUKY est d'accompagner particuliers et professionnels vers des projets plus responsables faisant appel à l'économie circulaire et à l'éco construction.

3. Présentation de la Politique

3.1. Contexte légal

La démarche de SMOUKY s'inscrit dans le cadre de la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel (ci-après la « **Réglementation Données Personnelles** »), ainsi que de la doctrine du CEPD et de la CNIL :

Règlement n°2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données personnelles	<input checked="" type="checkbox"/>
Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 juillet 2002 concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques (directive vie privée et communications électroniques)	<input checked="" type="checkbox"/>
Proposition de Règlement du Parlement Européen et du Conseil concernant le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel dans les communications électroniques et abrogeant la directive 2002/58/CE (règlement « vie privée et communications électroniques »)	<input checked="" type="checkbox"/>
Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés	<input checked="" type="checkbox"/>
Décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés	<input checked="" type="checkbox"/>
Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique	<input checked="" type="checkbox"/>

Recommandations et lignes directrices du CEPD	<input checked="" type="checkbox"/>
Recommandations et lignes directrices de la CNIL	<input checked="" type="checkbox"/>

Les engagements de SMOUKY pourraient donc évoluer en fonction du contexte légal et réglementaire, des décisions des juges compétents et de la doctrine du CEPD et de la CNIL.

3.2. Valeur

La PUDP n'a pas de valeur contractuelle. Elle n'engage pas les Personnes Concernées et ne leur impose pas d'obligations. Elle rappelle les obligations légales et les engagements auxquels est tenue SMOUKY.

3.3. Objectifs

La PUDP a pour objectif de centraliser dans un document unique les informations sur les engagements et mesures prises par SMOUKY afin de veiller à la protection des Données Personnelles.

Plus précisément, elle permet aux Personnes Concernées de comprendre :

 Quelles Données Personnelles sont collectées ?	 Dans quel(s) but(s) ?	 Quels sont leurs droits sur leurs Données ?
--	--	---

3.4. Portée

3.4.1. Périmètre d'application territoriale

Les principes et engagements inscrits dans la PUDP ont été adoptés conformément à la Règlementation Données Personnelles et spécialement au regard du droit français. La PUDP s'applique dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités sur tout le territoire français.

3.4.2. Périmètre d'application matérielle

La PUDP s'applique à tous les utilisateurs particuliers (ci-après les « **Particuliers** ») et professionnels (ci-après les « **Professionnels** ») de la Plateforme dont SMOUKY Traite les Données en tant que Responsable du Traitement.

4. Responsable du Traitement

Le Responsable du Traitement est EUROTENS (SMOUKY).

EUROTENS (SMOUKY)
910 897 305 R.C.S. VANNES
Contact@smouky.fr

5. Principes gouvernant l'utilisation des Données

5.1. Des finalités déterminées, explicites et légitimes

SMOUKY Traite des Données Personnelles pour remplir des objectifs déterminés, explicites et légitimes.

De manière générale, SMOUKY Traite les Données des Personnes Concernées pour communiquer avec ces dernières, limiter et sécuriser les accès à la

Plateforme, fournir les services aux Personnes Concernées et gérer les situations conflictuelles. Un inventaire récapitulatif précisant chaque objectif poursuivi est disponible en annexe de la PUDP.

Les descriptifs de projets saisis par les particuliers peuvent également être affichés de façon anonyme sur la Plateforme à des fins d'information des visiteurs, sous réserve du consentement explicite du Particulier recueilli de la saisie du projet.

Les Données peuvent être utilisées ultérieurement de manière compatible avec ces objectifs. Dans un tel cas, SMOUKY s'engage à en informer préalablement la Personne Concernée, par le biais de la PUDP ou toute autre notice ou mention d'informations.

En tout état de cause, la Personne Concernée est informée qu'elle ne fait pas l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un Traitement automatisé, tel que le profilage, produisant des effets juridiques la concernant ou l'affectant de manière significative.

5.2. Un traitement licite

Conformément à la Règlementation Données Personnelles, les Traitements ne sont mis en œuvre par SMOUKY que s'ils sont justifiés par l'une des bases légales suivantes :

5.2.1. Consentement

Le Traitement de Données peut reposer sur le consentement de la Personne Concernée.

Dans cette hypothèse, SMOUKY s'engage à ce que :

- Le consentement soit sollicité de manière **éclairée** : la Personne Concernée est informée, *notamment*, de la finalité du Traitement ;

- Le consentement soit **spécifique** : il est donné dans le cadre d'un seul Traitement, pour une finalité déterminée. Si un Traitement comporte plusieurs finalités, la Personne Concernée peut consentir ou refuser par finalité ;
- Le consentement soit **libre** : la Personne Concernée se voit offrir un choix réel, sans subir de conséquences négatives en cas de refus ;
- Le consentement soit **univoque** : il est donné par le biais d'un acte positif clair.

La Personne Concernée est informée, avant de donner son consentement, qu'elle peut retirer celui-ci à tout moment.

SMOUKY conserve la preuve du consentement accordé.

5.2.2. Intérêt légitime

SMOUKY peut Traiter les Données Personnelles des Personnes Concernées lorsqu'elle poursuit des intérêts légitimes.

C'est le cas, par exemple, lorsque SMOUKY répond aux demandes de contact, gère les accès à sa Plateforme, recueille des avis en ligne etc.

Dans ce cas, SMOUKY rappelle à la Personne Concernée qu'elle dispose d'un droit de s'opposer au Traitement.

Si la Personne Concernée s'oppose au Traitement, SMOUKY ne Traite plus les Données Personnelles, sauf si elle démontre qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour poursuivre le Traitement qui prévalent sur les intérêts et les droits et libertés de la Personne Concernée, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

5.2.3. Exécution de mesures précontractuelles ou d'un contrat

Le Traitement peut être mis en œuvre s'il est nécessaire à la conclusion et / ou l'exécution des conditions générales liant SMOUKY à la Personne Concernée.

C'est le cas par exemple lorsque SMOUKY assure un suivi de ses relations contractuelles avec la Personne Concernée ou gère les paiements dus par le Professionnel.

5.2.4. Respect d'une obligation légale

La licéité du Traitement peut, enfin, reposer sur le respect d'une obligation légale.

C'est le cas par exemple lorsque SMOUKY traite les Données de connexion des Personnes Concernées pour prévenir toutes fraudes ou lorsqu'elle traite des Données dans le cadre de la gestion de sa facturation.

5.3. Un traitement loyal et transparent

SMOUKY informe les Personnes Concernées de chaque Traitement qu'elle met en œuvre par le biais de la PUDP, de clauses spécifiques dans ses conditions générales et des mentions d'information présentes sous chaque formulaire de collecte de Données de la Plateforme.

Les Données sont collectées loyalement. Aucune collecte n'est effectuée à l'insu des Personnes Concernées sans qu'elles n'en soient informées.

De manière générale, les Données sont collectées directement auprès des Personnes Concernées. Par exception, SMOUKY peut collecter des Données liées à la solvabilité du Professionnel auprès de sources publiques et légales.

5.4. Une minimisation des Données

SMOUKY veille à limiter la collecte de Données à ce qui est strictement nécessaire au regard de l'objectif poursuivi.

Les Personnes Concernées contrôlent toutefois leurs Données. Elles ne sauraient donc reprocher à SMOUKY de Traiter des Données non nécessaires, alors même qu'elles les auraient transmises de leur propre initiative, sans que SMOUKY ne les ait demandées.

Les informations collectées à l'occasion de l'exécution de mesures précontractuelles ou des conditions générales, ou conformément à des obligations légales et réglementaires, sont obligatoires. Leur caractère obligatoire est indiqué à la Personne Concernée par l'intermédiaire d'une mention spécifique directement dans le formulaire de collecte. En l'absence de communication de ces informations, la demande de la Personne Concernée ne pourra pas être examinée ou son Traitement sera retardé.

5.5. Des Données exactes et tenues à jour

SMOUKY s'engage à mettre en place des mesures pour s'assurer que les Données de la Personne Concernée sont exactes, mises à jour et corrigées, le cas échéant.

En tout état de cause, toute Personne Concernée peut solliciter que ses Données soient mises à jour en contactant SMOUKY.

5.6. Une protection des Données dès la conception et par défaut

SMOUKY s'engage à respecter la Règlementation Données Personnelles dès la mise en place du Traitement.

Par ailleurs, SMOUKY s'engage, lors de la mise en œuvre du Traitement et notamment, lorsqu'elle recourt à des technologies, y compris fournies par

des prestataires, à ce que ces derniers et elle-même prennent en compte les principes suivants :

- Le Traitement est limité à ce qui est nécessaire,
- L'accès aux Données est limité aux seules personnes qui doivent y avoir accès,
- Les Données ne sont pas conservées plus longtemps que nécessaire ou au-delà de la durée légale,
- La Règlementation Données Personnelles est respectée.

En particulier, SMOUKY s'engage à ce que sa Plateforme respecte les principes énoncés ci-dessus.

6. Conservation limitée des Données

Les Données sont conservées par SMOUKY en base active pendant toute la durée nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

Le compte d'un Utilisateur est considéré comme ayant cessé d'être actif, entraînant sa **clôture définitive**, dans les cas suivants :

- **Pour l'Utilisateur Particulier** : À l'issue d'un délai de **douze (12) mois** d'inactivité numérique (absence de connexion à la Plateforme).
- **Pour l'Utilisateur Professionnel** : 1. À l'issue d'un délai de **neuf (9) mois** suivant la suspension du compte pour défaut de mise à jour des Justificatifs obligatoires (Kbis, assurances, etc.), conformément aux CGUS ; 2. Ou à l'issue d'un délai de **vingt-quatre (24) mois** d'inactivité numérique (absence de toute connexion ou interaction avec la Plateforme).

À l'issue de ces délais, le compte est clôturé. Les Données font alors l'objet d'un **archivage intermédiaire** sécurisé :

- **Données du dossier utilisateur** : Archivées pendant **six (6) ans** à compter de la clôture (durée de prescription civile et pénale).

- **Documents comptables et factures** : Archivés pendant **dix (10) ans** (obligation légale issue du Code de commerce).
- **Données de connexion (logs)** : Conservées **douze (12) mois** glissants à compter de leur collecte.

À l'issue de ces périodes d'archivage, les Données sont définitivement supprimées ou anonymisées de manière irréversible.

7. Sécurité des Données

SMOUKY accorde une importance particulière à la sécurité des Données.

La sécurité et la confidentialité étant l'affaire de tous, la Personne Concernée est invitée à prendre les précautions qui s'imposent lors de la communication de ses Données et d'adopter les bonnes pratiques en matière d'hygiène numérique.

7.1. Mesures de sécurité

SMOUKY met les meilleurs moyens en œuvre afin d'assurer la sécurité des Données et protéger ces dernières, contre toute perte, altération, divulgation et contre tout accès non-autorisé.

7.2. Gestion des violations de Données

Une violation de Données Personnelles se définit comme un « *incident de sécurité, d'origine malveillante ou non et se produisant de manière intentionnelle ou non, ayant comme conséquence de compromettre l'intégrité, la confidentialité ou la disponibilité de Données Personnelles* ».

En cas de violation de Données, SMOUKY s'engage, conformément à la Règlementation Données Personnelles, à :

- Mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles pour mettre un terme à la violation de Données ;
- Notifier la violation à la CNIL, au plus tard, dans les soixante-douze (72) heures après en avoir pris connaissance, et ce, sous réserves des dispositions de l'article 33 du RGPD ;
- Avertir, dans les meilleurs délais, les Personnes Concernées, si la violation est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés des Personnes Concernées.

8. Destinataires des Données Personnelles

8.1. Destinataires internes

Seules les personnes habilitées au sein de SMOUKY peuvent accéder et Traiter les Données Personnelles des Personnes Concernées.

8.2. Prestataires

Les Données Personnelles peuvent être communiquées ou être accessibles aux prestataires de SMOUKY.

Il peut s'agir par exemple de prestataires de services informatiques (ex. fournisseur de la messagerie électronique utilisée par SMOUKY, prestataire en charge de l'hébergement et de la maintenance de la Plateforme etc.).

Il peut également s'agir de prestataires qui assurent une fonction de conseil (ex. auditeur sécurité, conseil juridique, avocat, consultant, expert-comptable, commissaire aux comptes, etc.).

SMOUKY s'assure que tous les prestataires auxquels elle a recours présentent les garanties suffisantes en matière de protection des Données, en particulier s'agissant de leur confidentialité et de leur sécurité.

8.3. Destinataires « exceptionnels »

SMOUKY peut, enfin, être amenée à communiquer les Données des Personnes Concernées à des tiers autorisés tels que les institutions fiscales ou les autorités judiciaires.

9. Transfert de Données Personnelles hors EEE

Dans la mesure du possible, SMOUKY s'efforce de ne pas transférer les Données des Personnes Concernées en dehors de l'Espace Economique Européen (ci-après « EEE »).

Lorsque cela n'est pas possible, par exemple lorsque le prestataire auquel SMOUKY souhaite faire appel est situé hors EEE ou stocke les Données hors EEE, SMOUKY procède au transfert de Données de manière sécurisée uniquement et dans le respect de la Réglementation Données Personnelles.






Ainsi, SMOUKY choisit des Prestataires qui, selon les cas :

- se conforment aux conditions prévues dans la PUDP,
- disposent d'une réglementation assurant un niveau de protection adéquat,
- intègrent dans leurs contrats ou acceptent de signer des clauses contractuelles types adoptées par la Commission Européenne.

Pour en savoir plus, la Personne Concernée peut contacter SMOUKY à l'adresse électronique contact@smouky.fr.

10. Droit des Personnes Concernées

Conformément à la Réglementation Données Personnelles, toute Personne Concernée bénéficie des droits suivants :






 Information	<p>Elle est informée de façon claire, transparente, compréhensible et aisément accessible sur la manière dont SMOUKY Traite ses Données et sur ses droits.</p>
 Accès	<p>Si elle en fait la demande, SMOUKY peut lui communiquer une copie de ses Données. SMOUKY peut exiger des frais pour toute demande de copie supplémentaire.</p>
 Rectification	<p>Elle peut demander à SMOUKY de rectifier ses Données si elles sont inexactes ou périmées ou de les compléter si elles sont incomplètes. Toutefois, SMOUKY pourra refuser ou différer cette suppression si :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un "Suivi de projet" est en cours : l'effacement ne pourra intervenir qu'après la clôture du projet (marqué comme "Terminé" ou "Annulé"). 2. Un motif légitime ou légal l'impose : les données liées aux transactions et aux validations contractuelles seront maintenues en archivage sécurisé pendant 6 ans après la clôture du compte pour des raisons de preuve et de protection juridique.
 Opposition	<p>Elle peut s'opposer au Traitement de ses Données si celui-ci est justifié par l'intérêt légitime de SMOUKY, à moins qu'un motif impérieux ne prévale.</p>
 	<p>Elle peut demander la suppression de ses Données, à moins que SMOUKY ne soit contrainte de les conserver pour des motifs légaux ou légitimes.</p>

Effacement	
 Limitation	<p>Dans certains cas, elle peut demander que le Traitement de ses Données Personnelles soit temporairement suspendu.</p>
 Portabilité	<p>Si le Traitement est fondé sur son consentement ou sur un contrat et qu'il est effectué à l'aide de procédés automatisés, elle peut demander à SMOUKY de lui transmettre ses Données ou les communiquer à un tiers.</p>
 Retrait du consentement	<p>Lorsque le Traitement de ses Données est fondé sur son consentement, elle peut retirer ce dernier à tout moment. C'est notamment le cas pour le consentement donné à l'affichage anonyme du descriptif de projet sur la Plateforme. Le retrait du consentement peut être exercé à tout moment en contactant Smouky à l'adresse contact@smouky.fr</p>
 Directives post-mortem	<p>Elle peut formuler des directives spécifiques et générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses Données après sa mort.</p>
 Réclamation	<p>Elle peut introduire une réclamation auprès de la CNIL pour contester une décision de SMOUKY au sujet de ses Données. Elle est toutefois invitée à contacter SMOUKY avant d'introduire une telle réclamation.</p>
Contact : contact@smouky.fr	

SMOUKY s'engage à répondre à toute demande dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans le respect des délais légaux. Si elle n'est pas en

mesure d'identifier l'auteur de la demande, SMOUKY peut demander à la Personne Concernée de rapporter toute preuve utile pour l'identifier.

Annexe - Détails des Traitements

 Pourquoi les données sont-elles collectées ?	 Quelles données sont collectées ?	 Quelle base légale justifie leur collecte ?	 Combien de temps sont conservées les données ?	 Qui peut accéder aux données ?
Gérer les demandes de contact.	Qualité (particulier, professionnel). Nom, prénom. Raison sociale (si applicable). Adresse postale. Mail, n° de téléphone. Contenu du message.	Intérêt légitime : répondre aux demandes des utilisateurs.	Le temps du traitement de la demande + <u>Si l'utilisateur crée un compte</u> : tant qu'il dispose d'un compte. <u>Si l'utilisateur ne crée pas de compte</u> : 1 an pour disposer d'un historique en cas de contact ultérieur.	SMOUKY. Prestataire(s) informatique(s).
Gérer les accès à la plateforme : Créer un compte permettant à l'utilisateur d'accéder à la plateforme. Vérifier que l'utilisateur respecte les conditions d'accès (ex. un compte par utilisateur ; fourniture des justificatifs).	<u>Particulier</u> : nom, prénom, adresse postale, n° de téléphone, email, nom d'utilisateur. <u>Professionnel</u> : raison sociale, n° SIRET, adresse postale de l'entreprise, nom du dirigeant ; données contenues dans l'extrait Kbis et les attestations	Intérêt légitime : sécuriser et limiter les accès à la plateforme aux seuls utilisateurs autorisés par les conditions générales.	<u>Particulier</u> : Tant que le compte est actif (limite de 12 mois d'inactivité numérique) + 6 ans d'archivage. <u>Professionnel</u> : Tant que le compte est actif (limite de 9 mois après suspension pour documents obsolètes OU 24 mois d'inactivité	SMOUKY. Prestataire(s) informatique(s).

Gérer les renouvellements / modifications de mot de passe.	d'assurances, données concernant la solvabilité de l'entreprise ; n° de téléphone, email, nom d'utilisateur.		numérique) + 6 ans d'archivage.	
Suivre les connexions à la plateforme pour prévenir les fraudes.	Adresse IP, logs de connexion (date, heure).	Obligation légale.	Données de connexion : 1 an glissant à compter de chaque connexion.	SMOUKY. Prestataire(s) informatique(s).
Assurer le suivi de la relation contractuelle :	Nom d'utilisateur, acceptation des conditions générales, formule choisie par le professionnel.	Exécution de mesures précontractuelles, puis des conditions générales.	Le temps des conditions générales + 6 ans (archivage).	SMOUKY. Prestataire(s) informatique(s).
Recueillir l'acceptation des utilisateurs sur les conditions générales.				
Prendre en compte le changement de formule du professionnel.				
Gérer le paiement de l'accès à la plateforme par le professionnel.	<u>Professionnel</u> : numéro de carte bancaire, nom et prénom du titulaire de la carte, adresse de facturation, mandat de prélèvement SEPA.	Exécution des conditions générales.	Le temps des conditions générales + 6 ans (archivage).	SMOUKY. Prestataire(s) informatique(s). Fournisseur de la solution de paiement. Expert-comptable.
Etablir les factures et les transmettre au professionnel.	<u>Professionnel</u> : nom, prénom, raison sociale, adresse postale.	Obligation légale.	Factures : pour la durée de l'exercice comptable concerné + 10 ans (archivage).	SMOUKY. Prestataire(s) informatique(s). Fournisseur de la solution de paiement. Expert-comptable.
Gérer le profil du professionnel :	<u>Professionnel</u> : nom, prénom, n° de téléphone, données liées à l'entreprise (nom, activité, date de création, effectif, secteur d'intervention, site internet, logo,	Intérêt légitime : transmettre des demandes de particuliers conformes à l'activité du professionnel, faciliter la mise en relation avec le particulier.	Tant que le professionnel a un compte actif (en visibilité). Si documents obsolètes : 30 jours avant invisibilité.	SMOUKY. Prestataire(s) informatique(s). Les particuliers.
Identifier l'activité du professionnel.				
Rendre accessible le profil du professionnel aux particuliers.				

	photographie des réalisations, savoir-faire, compétences...).		Si non-régularisation : 9 mois avant clôture et archivage (6 ans).	
Fournir au particulier une cartographie des professionnels.	<u>Professionnel</u> : nom, prénom, entreprise, localisation.	Intérêt légitime : permettre au particulier de choisir les professionnels à qui adresser sa demande.	Tant que le professionnel a un compte + 6 ans (archivage).	SMOUKY. Prestataire(s) informatique(s). Les particuliers.
Gérer la demande du particulier :	<u>Particulier</u> : Description du projet, (nature des travaux, type de bien, surface approximative, ville) , ville, Aucune donnée permettant l'identification directe du Particulier n'est affichée (nom, téléphone, adresse exclus). nom, prénom, n° de téléphone, email, adresse postale du lieu du projet, données liées au projet (urgence, description du projet, espace concerné par le projet, photographies, plans, permis de construire, matériaux réutilisables, planning...).	Consentement : Le Particulier coche explicitement une case lors de la saisie de son projet pour autoriser cet affichage. Exécution des conditions générales.	Le temps de la gestion de la demande + le temps du traitement de « mise à disposition des utilisateurs d'un historique des demandes et des projets » + 6 ans d'archivage. Tant que le particulier dispose d'un compte actif OU jusqu'au retrait du consentement + 6 ans d'archivage.	SMOUKY. Prestataire(s) informatique(s). Les professionnels. Visiteurs de la plateforme (données anonymisées uniquement)
Afficher de façon anonyme le descriptif de projet du Particulier afin d'informer d'autres visiteurs sur les types de travaux réalisés.				
Qualifier la demande.				
Adresser la demande aux professionnels.				
Géolocaliser le particulier lors du choix des professionnels.	Position géographique précise du particulier.	Intérêt légitime : sur demande du particulier, lui permettre de trouver plus facilement un professionnel proche de chez lui.	Le temps de la géolocalisation.	SMOUKY. Prestataire(s) informatique(s). Fournisseur du service de géolocalisation.
Permettre au particulier ou au professionnel de dresser un compte-rendu du rendez-vous et le transmettre au particulier ou au	<u>Particulier</u> : nom, prénom, évaluation du rendez-vous (étoiles), suites données au rendez-vous, compréhension du rendez-vous par	Intérêt légitime : vérifier que le professionnel respecte les conditions générales, permettre aux utilisateurs de vérifier qu'ils se sont	Tant que le particulier et/ou le professionnel dispose d'un compte + 6 ans (archivage).	SMOUKY. Prestataire(s) informatique(s). Le professionnel.

professionnel.	le particulier. <u>Professionnel</u> : Nom entreprise, suites données au rendez-vous, compréhension de la demande du particulier	bien compris.		
Gérer la conclusion du contrat entre le professionnel et le particulier :	<u>Professionnel</u> : Nom, prénom, email, n° de téléphone, entreprise, données contenues dans le devis.	Exécution des conditions générales.	Tant que le particulier et/ou le professionnel dispose d'un compte + 6 ans (archivage).	SMOUKY. Prestataire(s) informatique(s). L'interlocuteur particulier ou professionnel.
Transmission du devis au particulier.	<u>Particulier</u> : nom, prénom, signature, date et heure de l'acceptation (logs).			
Signature du devis par le particulier.				
Mettre à disposition des utilisateurs un historique des demandes et des projets.	<u>Particulier</u> : nom, prénom, coordonnées. <u>Professionnel</u> : nom, prénom, coordonnées, entreprise. <u>Tous</u> : historique des demandes, rendez-vous, devis, projet en cours.	Exécution des conditions générales.	Tant que le particulier et/ou le professionnel dispose d'un compte + 6 ans (archivage).	SMOUKY. Prestataire(s) informatique(s). L'interlocuteur particulier ou professionnel.
Informé l'utilisateur de toute action le concernant sur la plateforme ou de toute action de sa part en attente.	Nom, prénom, email, n° de téléphone.	Exécution des conditions générales.	Tant que le particulier et/ou le professionnel dispose d'un compte + 6 ans (archivage).	SMOUKY. Prestataire(s) informatique(s).
Gérer les avis en ligne du particulier (évaluation du professionnel).	Nom, prénom, date de l'expérience de consommation, évaluation (étoiles), commentaire, ville de la prestation, téléphone, email.	Intérêt légitime : faciliter le choix du particulier, mettre en avant les professionnels respectueux des plannings, vérifier le respect des conditions générales par le professionnel. Garantir la fiabilité des informations diffusées et prévenir la fraude.	Tant que le professionnel est référencé sur la plateforme + 6 ans (archivage).	SMOUKY. Prestataire(s) informatique(s). Les particuliers.

Gérer les avis en ligne du particulier (évaluation de Smouky).	Nom, prénom, date de l'expérience de consommation, évaluation (étoiles), commentaire.	Intérêt légitime : faciliter le choix du particulier, mettre en avant Smouky sur la qualité du service / recommander Smouky	Tant que le particulier dispose d'un compte utilisateur Actif.	SMOUKY. Prestataire(s) informatique(s). Les particuliers et les professionnels.
Gérer les contenus illicites :	<u>Notifiant</u> : nom, prénom, email, forme sociale, dénomination sociale, adresse email, contenu du signalement.	Intérêt légitime : retirer de la plateforme tout contenu illicite.	Le temps de la modération, du traitement du signalement et du retrait du contenu + 6 ans (archivage).	SMOUKY. Prestataire(s) informatique(s). Avocat.
Analyser les contenus dans le cadre d'opération de modérations.				
Traiter les signalements.				
Retirer le contenu et informer l'auteur du contenu.	<u>Auteur du contenu illicite</u> : nom, prénom, email, contenu illicite.			
Gérer les réclamations (précontentieux) :	Nom, prénom, email, n° de téléphone, contenu de la réclamation.	Intérêt légitime : être en mesure de traiter la réclamation.	Le temps du traitement de la demande + 6 ans (archivage).	SMOUKY. Prestataire(s) informatique(s). Avocat.
... liées à l'exécution des conditions générales.				
Gérer les demandes d'exercice de droits des utilisateurs sur leurs données				
Gérer les différends (contentieux) :	Nom, prénom, email, n° de téléphone, coordonnées postales de l'adversaire. Données antérieurement archivées.	Intérêt légitime : être en mesure de se défendre et faire valoir ses droits.	Le temps du règlement du différend et tant que les voies de recours ne sont pas épuisées.	SMOUKY. Prestataire(s) informatique(s). Avocat.
Calculer et afficher des fourchettes de prix anonymes et agrégées sur la Plateforme à des fins d'information	Particuliers : montants des devis reçus Professionnel : montant des devis émis. Attention : données agrégées uniquement. Lorsqu'un seul devis est disponible, le montant est arrondi à la centaine d'euro	Intérêt légitime de Smouky : informer les particuliers sur les prix du marché local breton	Tant que les données sont utilisées dans les calculs de fourchettes	Visiteurs de la Plateforme (données agrégées uniquement)

	inférieur avant affichage, sans fourchette ni détail par lot métier afin de préserver l'anonymat du professionnel			
--	---	--	--	--